

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte**

Réserve  
du  
Moniteur  
belge



\*07076513\*

**BRUXELLES**  
18 -05-2007

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/05/2007 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise: 410.175 980  
 Dénomination: **Atelier Marcel Hastir**  
 Forme juridique: ASBL  
 Siège: Rue du Commerce 51 - 1000 Bruxelles  
Objet de l'acte: **Modification des statuts de l'ASBL, de son Conseil d'administration ainsi que de la liste des administrateurs occupant certaines fonctions de l'ASBL, délégués à la gestion journalière et/ou habilités à sa représentation**

L'Assemblée générale annuelle de l'ASBL Atelier Marcel Hastir a décidé, le 15 mars 2007, à l'unanimité des membres effectifs présents ou représentés, réunissant le quorum des deux tiers des membres requis pour des modifications aux statuts, de modifier l'article 21 deuxième alinéa des statuts de l'ASBL qui se lit désormais comme suit :

"Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée générale pour un terme de trois ans et en tout temps révocables par elle. Ils sont rééligibles."

Concernant la composition du Conseil d'administration pour la nouvelle période de trois ans, l'Assemblée générale a

a) pris note du souhait de ne pas être ré-élues de

- GOEMAERE-BOELEN, Gilberte  
 domiciliée à 1000 Bruxelles, Rue de l'Industrie 42  
 née le 15 novembre 1921 à Anvers, Belgique

- GUITARD, Claude  
 domiciliée à 1060 Bruxelles, Rue de la Victoire 203  
 née le 25 septembre 1943 à Loudes, France,

b) procédé à la ré-élection, pour un mandat de trois ans, de:

1 COHEN, Adèle Rivka  
 domiciliée à 1020 Bruxelles, Avenue des Croix du Feu 265  
 née le 25 décembre 1939 à Bruxelles, Belgique

2. DELVAUX DE FENFFE, Hedwige  
 domiciliée à 5530 Spontin, Chemin de Dinant 6  
 née le 2 juillet 1942 à Yernée-Fraineux, Belgique

3. DRAYE, Bernadette  
 domiciliée à 1180 Bruxelles, Rue des Fidèles 5  
 née le 18 juin 1952 à Montignies-sur-Sambre, Belgique

4 FEXER-LINDER, Susanne  
 domiciliée à 1150 Bruxelles, Avenue de l'Escrime 28  
 née le 4 avril 1945 à Füssen, Allemagne

Montrener sur la dernière page de l'acte

Au recto: Nom et qualité du ou des mandataires ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers.  
 Au verso: Nom et signature

Reservé  
au  
Moniteur  
belge

## Volet B - Suite

5 HASTIR, Marcel  
domicilié à 1000 Bruxelles, Rue du Commerce 51  
né le 22 mars 1906 à Bruxelles, Belgique

6. JUNG-VAN CAUTEREN, Chantal  
domiciliée à 1150 Bruxelles, Avenue Crockaert 140  
née le 6 juillet 1958 à Bruxelles, Belgique

7. SCHMID, Roland  
domicilié à 3080 Tervuren, Elisabethlaan 16  
né le 11 février 1953 à Marbach/Neckar, Allemagne

8. SCHRÖDER, Horst  
domicilié à 1030 Bruxelles, Avenue Eugène Demolder 101  
né le 17 novembre 1943 à Sankt Vith, Belgique

9 VON STEINBURG, Karin  
domiciliée à 3080 Tervuren, Jesus-Erk-Laan 115  
née le 15 septembre 1945 à Salzburg, Autriche

10 YKMAN, Guy  
domicilié à 1640 Rhode-Saint-Genèse, Rue du Tilleul 109  
né le 12 avril 1947 à Bruxelles, Belgique

Le Conseil d'administration de l'ASBL Atelier Marcel Hastir nouvellement nommé et réuni le 15 mars 2007, a décidé de conférer aux administrateurs cités ci-après

- les fonctions prévues à l'article 23 des statuts de l'ASBL et/ou
- une délégation pour la gestion journalière avec usage de la signature afférente et/ou
- une habilitation à représenter l'ASBL dans des actes autres que ceux de gestion journalière:

1. Fonctions prévues à l'article 23 des statuts de l'ASBL

HASTIR, Marcel - Président  
SCHRÖDER, Horst - Secrétaire général  
JUNG-VAN CAUTEREN, Chantal - Secrétaire générale adjointe  
SCHMID, Roland - Trésorier

2. Administrateurs délégués à la gestion journalière de l'ASBL et pouvant agir individuellement:

SCHMID, Roland  
SCHRÖDER, Horst

NB: N'ont plus été nommés comme administrateurs délégués à la gestion journalière  
GOEMAERE-BOELEN, Gilberte, ancienne administratrice  
HASTIR, Marcel, administrateur et Président  
dont les données personnelles figurent ci-dessus.

3 Administrateurs habilités à représenter l'ASBL et pouvant agir individuellement:

HASTIR, Marcel  
SCHRÖDER, Horst

ROLAND SCHMID  
administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/05/2007 - Annexes du Moniteur belge